

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Arrivée prochaine de *Porter* à l'Aéroport de Montréal Saint-Hubert-Longueuil;

## **ENTRE ESPOIR ET INQUIÉTUDE...**

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 28 février 2023 – Le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, a pris connaissance de l'annonce faite, le 27 février dernier, en présence de la ministre des Transports du Québec, au sujet de l'entente intervenue entre la compagnie aérienne *Porter* et l'Aéroport Montréal Saint-Hubert-Longueuil, laquelle s'inscrit dans le cadre du plan de développement dévoilé en avril 2021.

En vertu de cette entente, le transporteur aérien offrirait des vols permettant de mieux desservir les régions du Québec, ainsi que quelques points névralgiques au Canada. Un projet d'hôtel est également dans l'air pour accompagner cet accroissement de l'offre de vols à l'Aéroport de Montréal Saint-Hubert-Longueuil et il serait même question d'ajouter éventuellement des vols vers des destinations soleil.

«La compagnie s'est montrée rassurante lors de la conférence de presse; l'augmentation du trafic aérien au-dessus de l'Aéroport de Montréal Saint-Hubert-Longueuil serait compensée, affirme *Porter*, par l'utilisation d'aéronefs plus silencieux et moins polluants que la norme. Le transporteur aérien ajoute que les montées et descentes s'effectueraient sur une trajectoire plus courte, ce qui devrait également limiter les désagréments sonores. Combinée à l'annonce du 2 février dernier concernant la fin prochaine des vols de nuit, cette nouvelle donne à penser que DASH-L a pris en compte les récriminations exprimées de longue date, notamment par le biais de la pétition que j'ai déposée à la Chambre des communes en juin 2020 ou dans le cadre des consultations publiques tenues en mai dernier», de déclarer M. Bergeron.

«Pour le moment, rien ne permet de croire, selon les autorités aéroportuaires, que la qualité de vie des citoyennes et citoyens de la circonscription de Montarville serait davantage affectée par ces nouveaux développements. Ce serait même plutôt le contraire! Je ne demande qu'à en être convaincu...», a renchéri le député de Montarville.

«Depuis mon retour sur la scène politique fédérale, en 2019, j'ai toujours reconnu l'importance capitale de cette infrastructure majeure que constitue l'aéroport pour le développement de notre région, mais je n'ai eu de cesse d'insister sur le fait qu'il ne peut y avoir de développement sans que la population environnante soit mise dans le coup. Je salue le fait que les autorités aéroportuaires aient semblé tenir compte les préoccupations des citoyennes et citoyens concernant les nuisances sonores, mais je constate, cette fois encore, qu'il n'y a pas eu de consultation préalable et que la région a été placée devant un fait accompli... Je veux bien donner sa chance au coureur, mais DASH-L doit savoir que je demeurerai vigilant pour faire en sorte que les préoccupations légitimes de mes concitoyennes et concitoyens soient réellement prises en compte», de conclure Stéphane Bergeron.

-30-

Source: Jeanne-Lise Devaux Pelier, agente de communications

Bureau du député Stéphane Bergeron

@ jeanne-lise.devauxpelier.349@parl.gc.ca

**☎** 450 922-BLOC (2562)